

"pensables, comme haches, pioches, tarières. On ne pouvait être plus pauvre."

Ici s'arrêtent ces notes qui semblent incomplètes. Quelques données sur le rendement obtenu par un certain nombre de ces colons. En 1892, les complèteront en faisant voir comment ils ont réussi. La qualité supérieure du sol sera, par là, également établie.

Que l'on remarque bien aussi que, dans le premier temps de l'établissement, plusieurs fois, ces pauvres colons ont dû abandonner leurs terres, pour aller demander aux chantiers l'argent nécessaire pour fournir la subsistance à leurs familles lorsqu'ils auraient à travailler au défrichement de ces terres. Ceci était autant de perte de temps qui retardait leurs travaux d'établissement.

Pourtant, et grâce à la merveilleuse fertilité du sol, la plupart de ces colons ont réussi au delà de leurs espérances. On pourra en juger d'ailleurs par le tableau suivant :

M. Octave Martin, arrivé à Matapédia en 1860 absolument pauvre, a récolté en 1892, 700 minots de grain, 200 barils de patates. Il possède tous les instruments aratoires. Il a des propriétés pour établir trois garçons. Il évalue ces propriétés de quatre à cinq mille piastres.

M. Ephrem Gallant, arrivé également de l'Île du Prince Édouard, en 1860, très pauvre, a récolté en 1892, 25 tonnes de foin, 1,300 minots de grain, 210 quarts de patates et 180 barils de navets. Il a établi trois garçons, et évalue ses propriétés à \$4,000.00.

M. Ambroise Dufour est arrivé à St-Alexis en 1882, et a acheté une terre non défrichée. En 1892, il récoltait 40 tonnes de foin, 1,000 minots de grain, 212 barils de patates, 70 barils de navets, plus 700 à 800 livres de sucre d'érable. Il est possesseur d'une maison neuve, d'une faucheuse, d'un râteau à cheval, d'une herse à ressort, d'une herse double et d'un moulin à battre. Il a établi trois de ses garçons. Selon son témoignage, le rendement moyen du foin a été une tonne et demie par acre, le blé a donné 13 minots pour un, l'avoine 9 à 12 minots pour un, l'orge 20 minots pour un, le sarrasin 30 minots pour un et le seigle 20 pour un.

M. Simoa Dumas laisse Méris en 1868, avec une famille de sept enfants. Il était absolument pauvre. En 1892, il récoltait 126 minots de blé, 200 minots d'avoine, 100 minots d'orge, 190 minots de sarrasin, 50 minots de seigle, 200 barils de navets dans deux acres, 200 barils de patates et trente tonnes de foin, plus 1,300 livres de sucre d'érable. Il a défriché environ 70 acres. M. Elzéar Dubé arrivait à St-Alexis en 1880, tout à fait pauvre. Aujourd'hui il est très à l'aise. M. Elzéar Béchard, arrivé dans le même temps, avec \$450.00, vaut aujourd'hui \$2,000.00. Il a récolté, en 1892, 600 minots de grain et 12 tonnes de foin. Il possède tous les instruments aratoires voulus.

M. Mathias Blaquière, en cette même année 1892, a récolté 300 boisseaux d'avoine de 40 livres par boisseau dans six acres ensemencés et dont il avait déjà retiré une récolte.

M. Louis Litalien a obtenu 64 boisseaux d'avoine dans un brulé d'un acre.

M. Ephrem Gallant a retiré 101 boisseaux d'avoine d'un brulé d'un acre et demi. Le même dans un acre de terre cultivée a obtenu 52 boisseaux.

M. Martin, dans un brulé, a retiré 23 boisseaux d'avoine d'un boisseau de semence. M. Gallant, dans un brulé aussi, a retiré 32 minots de la semence d'un minot.

M. E. Bourgeault, dans deux acres de brulé, a retiré 106 boisseaux d'orge. M. A. Gallant en a tiré 50 boisseaux d'un acre de terre cultivée.

Sept barils de patates, semés dans un brulé, ont rapporté à M. E. Gallant 236 barils. De deux barils semés en terre cultivée, le même a obtenu 65 barils.

M. Litalien a récolté 505 barils de patates de la semence de 24 barils, et M. Octave Martin a récolté 280 barils de 7 barils et demi, et ailleurs 100 barils de trois et demi de semence.

Je pourrais citer une foule d'autres exemples de l'excellent rendement du grain dans cette localité. Il m'eût fallu le résumer en disant que les notes que je me suis procurées établissent que le rendement, en moyenne, en 1892, a été pour le blé, 25 minots par acre ; pour l'orge, 13 minots du minot de semence ; pour l'avoine, 9 minots pour un, ou 45 à 48 minots par acre. Cette dernière année (1893), le blé a donné 30 à 40 minots par acre ou 13 à 18 minots pour un minot de semence. Si l'on considère que dans cette localité de St-Alexis, on n'a qu'un très peu commencé à rendre à la terre ce qu'on lui en arrachait, on devra en venir à la conclusion que le sol de Matapédia, entre autres, est d'une richesse fort attrayante.

Québec, 24 Janvier 1894.

H. A. TURGEON.

(à continuer.)

Constructions Rurales.

PLAN DE GRANGE-ÉTABLE DE \$600.

Nous publions dans ce numéro le plan d'une grange-étable dont la construction est évaluée à \$600, cette somme comprenant de \$150 à \$200 pour la main-d'œuvre, et le reste pour l'achat des matériaux, bois, etc.

Ce plan est d'une grande simplicité et nos lecteurs en comprendront facilement toute la disposition en examinant les trois gravures publiées page 31 ainsi que la légende explicative qui les accompagne.

En entrant par la porte de l'étable, (Fig. 2), on trouve à gauche le silo et 4 stalles pour chevaux, et à droite une chambre pour les vaches et 6 stalles à vaches ; celles-ci sont rognées par devant. Les rigoles qui ont 1 pied de largeur, permettent aux fumiers liquides de s'écouler vers l'abri à fumier *af*.

En avant des vaches, on voit la position du poulailler *P.L.* 4 x 14 pieds, ainsi que la chambre d'alimentation *Ca*, contenant les boîtes à grains *by* et la boîte de fermentation *bf* pour préparer la nourriture des vaches, etc. Il n'y a pas de cava à fumier. La cava indiquée en traits interrompus sur les fig. 2 et 3, et dont la fenêtre est visible sur la fig. 1, est une cava à légumes.

Le fumier est mis dans l'abri à fumier *af*. Cet abri est simplement un toit reposant sur des poteaux. Le fond de la fumière, qui est de la forme creuse telle qu'indiquée fig. 3, est recouvert de glaise battue pour empêcher les liquides du fumier de se perdre dans le sol. La fumière est protégée, si l'on veut, contre la trop grande abondance de neige ou de pluie par un entourage en planches, d'environ 1 à 2 pieds (ou davantage) de hauteur au-dessus du sol.

A droite de la tasserie *T*, qui a dans le dessin 18 pieds de largeur, se trouvent une remise à voitures *Rv* et une

autre remise *Ri* pour les instruments aratoires, etc. Si on voulait augmenter la surface de la tasserie, on pourrait reporter ces remises plus à droite en allongeant la bâtisse, ou plus simplement supprimer ces remises.

Cette grange-étable a une longueur totale de 74 pieds, une largeur intérieure de 30 pieds et une hauteur totale de 31 pieds jusqu'au faite du toit, et une hauteur de 16 pieds du solage à la naissance du toit.

L'étable-écurie mesure 32 x 30, avec une hauteur de 8 pieds.

Le silo mesure 10 x 10, et le poulailler 7 x 4 pieds.

Les stalles à chevaux mesurent chacune 5 x 10, et les stalles à vaches 7 x 3½ ; dans ces dimensions sont comprises les crèches qui ont environ 2 pieds de largeur.

Industrie Laitière.

FABRICATION DU BEURRE EN HIVER.

Rapport à faire pour toucher la prime.

AVIS.

Les rapports à faire, pour toucher la prime accordée pour la fabrication du beurre en hiver, devront être transmis au département de l'Agriculture dans un délai raisonnable. Tout rapport adressé au département après le mois de juin pour des opérations de l'hiver précédent ne sera plus accepté.

Les propriétaires de beurrieres sont priés de prendre note de cet avis pour éviter tout mécompte.

AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

D'INDUSTRIE LAITIÈRE

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

CULTIVATEURS, FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE.

Nous inaugurons dans ce numéro et sous la Rubrique "Industrie Laitière" que l'Honorable Commissaire de l'Agriculture a spécialement instituée pour le progrès et l'avancement de notre industrie agricole par excellence, une *Revue Mensuelle de la Presse Spéciale*. Recevant à son École de St-Hyacinthe un grand nombre de journaux de laiterie américains, français et anglais, pour le bénéfice des fabricants désireux de s'instruire qui fréquentent cette École, la Société d'Industrie laitière croit poursuivre l'exécution de son programme de diffusion des connaissances techniques en offrant aux lecteurs du *Journal d'Agriculture* un résumé succinct ou une condensation des principaux articles d'actualité.

Forcés d'être courts, nous nous efforçons néanmoins de rester intéressants et suffisamment explicites.

AUX CULTIVATEURS.

Dans une lettre récente au *Hoard's Dairyman*, le Prof. W. A. Henry, du Collège d'Agriculture du Wisconsin, écrit ce qui suit : "Pourquoi les parents ne se rendent-ils pas compte qu'un des meilleurs placements qu'ils puissent faire consiste à faire donner à leurs enfants le genre d'éducation approprié à leurs besoins ? Beaucoup de jeunes gens abandonnent la terre, parce qu'ils n'y voient que la misère sans issue pour leurs légitimes ambitions. Ma correspondance me prouve que

beaucoup de parents font de réels sacrifices pour donner à leurs fils une bonne éducation ; mais un beaucoup trop petit nombre entrevoit les grandes possibilités d'une éducation agricole. Ils voient les avantages d'une école commerciale pour les futurs marchands ; d'une école de télégraphie pour les futurs employés de chemins de fer ; des écoles de droit et de médecine pour les futurs avocats et médecins. Mais pour les cultivateurs de l'avenir, on ne voit pas de nécessité des écoles d'agriculture. On commence pourtant à y songer ; la lumière viendra !

AUX FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE.

Comme la généralité, pour ne pas dire la totalité des écoles de laiterie de l'Amérique du Nord, notre école de St-Hyacinthe a pour premier but de compléter l'éducation puisée par les fabricants dans la pratique de leur métier. En Europe, certaines écoles qui fonctionnent sur un autre plan en sont réduites à ne recevoir que huit élèves par année, et à demander aux jeunes gens deux années de leurs temps. Le programme de notre école se trouve sanctionné par la haute autorité du gouverneur Hoard, qui formule ainsi son idéal d'un cours d'instruction, pour un fabricant de beurre et de fromage : Une pleine saison de travail dans une bonne fabrique pour commencer, puis un terme, (1) et même deux termes dans une école de laiterie et enfin une autre année de travail dans une fabrique. Trois ou quatre mois dans une fabrique ordinaire ne suffisent pas pour faire un bon fabricant, quelle que soit la présomption de l'apprenti. De ces fabricants-là, on en aura toujours trop !

AUX FABRICANTS DE BEURRE.

À notre dernière convention, à St-Hyacinthe, la question du lavage du beurre a été soulevée à la suite de la conférence de M. Gabriel Henry, que les membres de notre société trouveront dans notre prochain rapport ; ils nimeront sans doute à en rapprocher l'expérience suivante du professeur H. B. Gurler, de l'Illinois, que nous extrayons du *Hoard's Dairyman*.

Barattage à 54°, c. à d. que le lait de beurre au sortir de la baratte accusait 54°, ainsi que le beurre en grain dans la baratte après la sortie du lait de beurre.

Après que le beurre fut bien égoutté, un tiers en fut retiré de la baratte, salé et travaillé, sans lavage.

Le beurre restant fut lavé une fois, et la moitié en fut pressée, salée et travaillée.

Le surplus qui restait dans la baratte fut lavé avec une seconde eau et y fut laissé deux heures.

Chacun des 3 échantillons fut salé, travaillé et empaqueté de la même manière, on remplit avec chacun d'eux une tinette, un pot de 10 lbs. et un petit pot à confiture.

Vingt quatre heures après, G. H. et H. B. Gurler examinèrent les 3 échantillons au point de vue de l'arôme. L'échantillon deux fois lavé fut classé troisième, d'accord ; H. B. Gurler présenta le beurre non lavé, et G. H. Gurler celui qui avait été lavé une fois. Le fabricant de beurre, qui passe pour un *fin nez*, fut appelé et les classa comme suit. "Non lavé : No 1.—Lavé une fois : No 2.—Lavé deux fois : No 3."

Les 3 pots de 10 lbs. furent envoyés à A. H. Barber, de Chicago, un des

(1) À l'École de laiterie de Madison, Wisc. le terme est de 3 mois.